DU CHIC ET DU CRAN
FEU ET FOI

LA SALAMANDRE

BULLETIN DE LIAISON ET D'INFORMATION DE L'AMICALE DES ANCIENS
DU 503ème REGIMENT DE CHARS DE COMBAT

Octobre 2014

Chères amies, chers amis,

L'assemblée générale de notre Amicale s'est tenue le vendredi 26 septembre, à Fontaine-les-Grès (Aube), chez notre doyen, Guy Loizillon.
Dans mon **rapport moral**, j'ai indiqué que Jean-Pierre Rochette, notre secrétaire, avait **envoyé 59 convocations et reçu 42 réponses** se décomposant ainsi : **20 participants et 22 pouvoirs**. Regrettant une fois de plus le nombre relativement élevé de non réponses, j'ai fait remarquer néanmoins que le quorum était largement atteint et que l'assemblée pouvait donc délibérer. J'ai ensuite adressé des **remerciements** :

- A Guy Loizillon et à ses filles qui nous accueillaient si gentiment chez eux, à Fontaine-les-Grès ;
- A tous ceux qui étaient présents et qui parfois venaient de très loin ;
- A Gérard Barthélémy et à Jean-Pierre Rochette qui avaient monté cette réunion quelque peu inhabituelle ;
- A Bruno Tabare, chef d'entreprise de transport et collectionneur de véhicules militaires, qui avait décoré la maison de Guy Loizillon avec deux véhicules blindés légers (VBL).

La **précédente assemblée générale** ayant eu lieu le **vendredi 4 octobre 2013**, à Mourmelon-le-Grand, j'ai rappelé que nous avions accompagné notre ami **Guy Steinbach** à sa dernière demeure, à Versailles/Le Chesnay (Yvelines), le **12 novembre 2013**. Ayant remercié Françoise Steinbach, d'être présente parmi nous, j'ai demandé que l'on fasse une minute de silence, en souvenir de son mari.
A l'issue, j'ai indiqué que notre camarade **Noël Legros** se battait pour recouvrer sa santé et que nous lui adressions nos vœux de complet rétablissement.
Au chapitre des mauvaises nouvelles, j'ai mentionné le pillage par des vandales, au mois de juillet, du **Mémorial aux Morts des Chars d'Assaut**, à Berry-au-Bac (des déprédations identiques ont été faites sur des monuments à Craonne).
Dans le domaine des bonnes nouvelles, j'ai cité deux adhésions : Yves **Herrero** (en service au 503 de 1973 à 1981) et Georges **Parra** (en service au 503 de 1987 à 1991). Je leur ai écrit pour leur souhaiter la bienvenue et regrette de ne pas les voir aujourd'hui parmi nous. A noter que le **général Dupont de Dinechin**, chef de corps du 503 de 1974 à 1976, nous a fait parvenir un petit mot de soutien et d'encouragement.
J'ai alors procédé à l'énumération de nos **activités au cours de l'année écoulée**:

- **12 février** : cérémonie en ville pour marquer le 20ème anniversaire de la présence du 501 à Mourmelon ;
- **17 avril** : commémoration du 77ème anniversaire de Berry-au-Bac (nous étions 46 présents, conjoints et invités inclus) ;
- **13 juin** : prise de commandement du 501 par le lieutenant-colonel Mary et inauguration du Mémorial des Chars de Combat au Quartier Delestraint ;
- **20 septembre** : commémoration de la bataille de Dompaire (Jean-Yves Le Scril et Michel Munier avec un véhicule d'époque) ;
- **24 septembre** : adieux du 501 au colonel Charpy, précédent chef de corps.

Le drapeau de notre Amicale était déployé à chacune de ces manifestations (sauf à Dompaire). J'ai tenu à remercier la disponibilité de notre porte-drapeau, **Jean-Pierre Rochette**.
J'ai ensuite dit quelques mots au sujet du **fonctionnement du bureau de l'Amicale**.
Celui-ci fonctionne bien car la communication entre nous est facilitée par le téléphone et surtout l'internet.
Nous avons pris la décision de réduire les effectifs, en radiant ceux qui ne répondaient plus et qui ne payaient plus leurs cotisations depuis au moins deux ans. **Nous sommes donc passés de 85 à 59 inscrits.**
Deux modifications du bureau ont été proposées :

- D'une part, nomination de **Bernard Canonne** comme commissaire aux comptes ;
- D'autre part, entrée de **Françoise Steinbach**, pour succéder à son mari et représenter, avec Léa et Claudine Mougenot, le souvenir du 503 de Versailles/Satory et du 7ème BCL.

Composition du bureau : Jacques Maillard (Président), Serge Masson (Président d'honneur), Jean-Pierre Rochette (secrétaire et porte-drapeau), Jean-Yves Le Scril (trésorier), Bernard Canonne (commissaire aux comptes), Françoise Steinbach et Jean Lepreux.
Noël Legros est en charge du site internet.

La gestion de nos finances par Jean-Yves Le Scril fait l'objet du tableau ci-dessous :

		Avoir		Recettes	Dépenses
Compte courant		4525,52			
Cotisations et dons				980,00	
Gerbes décès					121,00
Site internet					98,91
Secrétariat					
Salamandre					589,22
Cotisation Flamme					60,00
Cotisation UNABCC					51,60
Gerbe FDCC Berry					20,00
Trésorerie Amicale					74,60
Déplacements					97,41
Total		**4525,52**		980,00	**1112,74**

J'ai rappelé que notre Amicale avait fait un gros effort financier, en finançant 10 € sur la participation demandée à chaque participant à Berry-au-Bac 2014 (20 € au lieu de 30 €).
J'ai fait appel à la générosité de chacun pour acheter quelques exemplaires sur les 16 ouvrages (Guerre d'Algérie) de l'ASAF (Association pour le Soutien à l'Armée Française) qu'il nous reste à vendre. **S'adresser à notre trésorier**.
J'ai tracé les grandes lignes de nos **activités en 2015** : cérémonie à Berry-au-Bac, le **jeudi 16 avril**, et assemblée générale le **vendredi 25 septembre**, en principe à Mourmelon ou, peut-être, à Chémery (sud de Sedan, près de Bulson et Stonne).
On a procédé au vote des trois résolutions : unanimité pour donner quitus au trésorier, pour la modification de la composition du bureau et pour les activités en 2015.

Est venu alors le moment de faire **l'éloge de Guy Loizillon**. Voici les termes de mon intervention :
« Constatant avec tristesse que le poids des années empêchait Guy Loizillon, notre grand ancien, de se joindre à nous lors des manifestations à Mourmelon et à Berry-au-Bac, nous avons décidé, tel Lagardère, de venir à lui afin de lui donner un coup de chapeau et de lui exprimer notre chaleureuse et respectueuse amitié, à laquelle nous associerons sa chère et regrettée épouse.
*A 97 ans, Guy Loizillon peut dire qu'il a eu une vie bien remplie. J'en ferai l'éloge en commençant par son **activité professionnelle**. En effet, notre ami a été un « manager », un chef d'entreprise et pas de n'importe quelle entreprise : DD, Doré Doré, un fleuron de la bonneterie française, une institution économique et sociale dans la région de Troyes, un atelier de la qualité et du chic français pendant de nombreuses décennies. Ce n'est donc pas sans raison que Guy Loizillon a assumé également la présidence de la chambre de commerce de l'Aube, pendant plusieurs années.*
*Je poursuivrai cet éloge en évoquant **son action militaire**. Notre ami fit son service au 511ème RCC, à Verdun, en 1937. Il fut nommé sous-officier. En 1939, à la mobilisation, il fut affecté au 41ème BCC, issu du dépôt du 511 et équipé de chars moyens B1 bis, la terreur des fantassins allemands. Il était le pilote du « Villers Marmery » dans la compagnie du capitaine Gasc, la 2ème du bataillon, commandé par le commandant Malaguti. Le 10 mai, la « Drôle de guerre » vola en éclats. Le 41ème BCC était un des quatre bataillons de chars de la 3ème division cuirassée de réserve, 3ème DCR ou 3ème D Cu, comme on disait alors. En fait, cette division fut « saucissonnée ». La plupart du temps, ses bataillons furent détachés dans des divisions d'infanterie. Ainsi, pendant la première quinzaine de mai, le bataillon Malaguti fut engagé au nord du Chesne et à Stonne, puis à l'est de Stenay, puis dans la région de Buzancy, soit près de 400 kilomètres de déplacements qui épuisèrent le matériel et les équipages, sans parler du feu terrestre et aérien de l'adversaire. A partir du 10 juin, face à l'offensive allemande sur l'Aisne, le 41ème BCC était réduit à deux détachements de combat qui participèrent à l'héroïque mais vaine contre-attaque dans la vallée de la Retourne. Le détachement Billotte fut anéanti deux jours plus tard dans le camp de Mourmelon. Le détachement Gasc, celui où se trouvait Guy Loizillon, se replia sur la Marne au sud-est de Châlons où il contribua à la défense des ponts, notamment celui de Pogny. Ayant subi des pertes et des pannes, il gagna Arcis-sur-Aube. Poursuivant en direction de la Seine, les rescapés du détachement Gasc se heurtèrent violemment aux Allemands, le 15 juin, à Montsuzain, tout près d'ici. Ce fut la fin. Ces combattants de 1940 ont bien mérité de la Patrie*
*Manager et combattant, notre grand ancien doit être honoré également pour le rôle qu'il a joué dans le **monde associatif**, non seulement dans son milieu professionnel et les réseaux sociaux, mais également dans les **associations à caractère militaire et patriotique**. Après la guerre, Guy Loizillon rejoignit ses anciens compagnons d'arme, au sein de **l'Union Nationale des Anciens Chars et Blindés, UNACB**. Il oeuvra pour que **« Ceux des Chars »** conservent, certes, leur unité et leur singularité, mais aussi pour qu'ils se rassemblent avec **« Ceux de la Cavalerie »** dont les montures et les modes d'action étaient devenus les mêmes que les leurs ! Guy Loizillon a donc été un artisan actif de la création de notre **Union Nationale de l'Arme Blindée, Cavalerie, Chars, UNABCC**.*
Je vous invite à applaudir les trois volets des beaux états de service de notre grand ancien ! »

On offrit alors à notre doyen un **magnum de champagne « Villers-Marmery » avec une étiquette reproduisant une photo où il se trouve avec l'équipage du char Renault B1 bis en 1940**. Un **vin d'honneur** fut servi par les filles de notre grand ancien et de belles photos furent prises dans le jardin. La réunion se poursuivit au restaurant d'à côté, « La Popote », où un excellent **déjeuner** fut servi à 35 convives qui se quittèrent, enchantés de la journée, vers 15 heures 45.

Général (2S) Jacques Maillard
Président de l'Amicale des Anciens du 503ème RCC

BERRY-AU-BAC 2014

Revue Avenir & Traditions

« Avenir & Traditions » est la revue de l'Arme Blindée Cavalerie. Cette revue trimestrielle est distribuée en interne et exclusivement sous forme d'abonnement. Le montant annuel est de 20,00 € pour 4 numéros (frais d'expédition inclus). La périodicité de parution est janvier, avril, juillet et octobre. Règlement par chèque à l'ordre de UNABCC. Demande d'abonnement à adresser à Union de l'Arme Blindée Cavalerie Chars BP80004 75325 PARIS CEDEX 07 ».

Sites internet à consulter

- celui de **notre Amicale**, piloté par Noël Legros :**http://www.ami503rcc.org**
- celui de l'**UNABCC** :**http://unabcc.org**
- celui de **« Chars français »**:**http://chars-francais.net**

Cotisation au titre de 2015 à régler avant le 1er mars.

20€. Chèque libellé à l'ordre de « Amicale des Anciens du 503ème RCC », à adresser au trésorier :
Jean-Yves Le Scril 133, Rue des Ducs de Lorraine 88390 Darnielles

Les correspondances sont à adresser à notre secrétaire Jean-pierre Rochette 1, Rue du 29 août 1944
51520 Saint Martin Sur Le Pré

ASSEMBLEE GENERALE A FONTAINE-LES-GRES

A gauche, Guy Loizillon (au centre) et l'équipage du Villers-Marmery, en avril 1940. A droite, Le Scril et Munier à Dompaire, le 20 septembre 2014.

RICK ! RICK ! RIQUE DE RICK ! HOUP LA, HOUP LA, HE ! AKI, AKA ! KAHI, KAHA ! HA, HA, HA !

ET PAR SAINT GEORGES, VIVE LA CAVALERIE !